		RITIMES
ARRO)NDISS	EMENT
	Objet	:
	entic	on Commun
avec	ues	COmmun

EXTRAIT

DÉPARTEMENT

du Registre des Délibérations du Comité d'Administration

du Syndicat d MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE

Septembre 1991 27 Séance du

Objet : cent quatre vingt onze

L'an mil neuf cent Vindt sept Septembre ention des Communes et le

dix huit heures trenve

le Comité d'Administration du Syndicat, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu

habituel de ses séances, sous la présidence de M Hervé de FONTMICHEL

9109/08

Représentés

BARBIER, BELLEOUD, BOUIGUES, DE FONTMICHEL, DELORENZO, DUHALDE, FRANCO, GEINDRE, GRIFFA, GINESY GOLETTO, GUIGONIS, LAUGIER, LELEUX, MARIA, MORANI, MARY, MURRIS, PASCAL, PAPI, PRICCO, SANTUCCI, THAON, MMme AUVARRO, BELLON, BOURRIER, PECQUEUR, SOMARIA.

Le Président indique que des demandes d'intervention de l'Ecole nous sont parvenues, et notamment à Bendejun pour la mise en place d'Ateliers de Musique Traditionnelle.

La Direction de l'Ecole procède actuellement à l'étude de réalisations de ces interventions.

Etant donné que les Communes qui accueilleront les cours de l'Ecole, ne pourront pas être intégrées dans l'immédiat au sein du Syndicat mixte, Il y aura lieu de passer des conventions avec ces Communes.

Oui l'exposé du Président, le Comité :

- 1) décide que l'Ecole puisse intervenir, dans la mesure de ces moyens, dans les communes qui demanderont sont interventions.
- 2) charge le président de signer les conventions de fonctionnement avec les dites Communes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents. Pour extrait certifié conforme au registre,

> Le Président, Hervé de FONTMICHEL





SFOR UZES (GARD) Mairies 137